

Compte-rendu commission Tourisme Durable

16 mars 2021

18h00 – 19h30

La réunion était présidée par Jean-Pierre PATAUD, Président de la commission Tourisme Durable ; animée par Laure DANGLA, responsable du Pôle Animation Territoire Durable, et Pauline GUILLOT chargée de mission Tourisme Durable.

Présents

Bernard VAURIAC (Président Du Parc Naturel Régional Périgord Limousin) ; Jean LEGOFF (Ville de Nexon) ; Dominique HAMEL (Commune de La Chapelle Montbrandeix) ; Roland GARNICHE (Communauté de Communes Pays de Nexon Monts de Chalus) ; Fabien HABRIAS et Muriel GARAUD (Commune de Rochechouart) ; Charles-Antoine DARFEUILLES (Commune de Champagnac-la- Rivière) ; Marie-Claude BEYRAND (Commune de Bussière-Galant) ; Véronique BRAUD (Commune de Pensol) ; Chantal GARRIGOU-GRANDCHAMP (Commune de Videix) ; Christine GAREL et Florence KRAUSE (Commune de Saint-Mathieu) ; Henri SEEGERS (Commune de Miallet) ; Albert VIROULET (Communauté de Communes Ouest Limousin) ; Dominique MOLINA (Commune de Mareuil-en -Périgord) ; Janet VENN-CINTAS (Commune de Saint-Estephe) ; Henri LONGIERAS (Commune de Jumilhac-Le-Grand) ; Alain DURIS (Commune de Saint-Auvent).

Excusés

Delphine COUDERT, Responsable Communication touristique et numérique ; Annick HUCHET (Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix) ; Benoît BATISSOU (Commune de Saint-Martial-de-Valette) ; Cécile GRASSET (Commune d'Augignac) ; Claudine PELISSON et Sandrine DENIS (Commune de Nontron) ; Karine BEYLOT POULET (Commune de Bussière-Galant) ; Gilles MASSIAS (Commune de Saint-Saud-Lacoussière).

Ordre du jour de la commission :

L'objet de cette première commission est de prendre contact et de présenter les principales missions de la commission Tourisme durable.

Les sujets abordés sont les suivants :

- Charte Européenne du Tourisme Durable
- Développement et promotion d'itinérances et d'infrastructures adaptées
- Qualification du réseau d'acteurs touristiques
- Démarche Sports de Nature
- Démarche Destination Parc
- Actions de communication / promotion

Charte Européenne de Tourisme Durable

Le PNR Périgord-Limousin s'est donné pour mission de qualifier, de structurer et de promouvoir

une offre écotouristique en lien avec un réseau d'acteurs touristiques.

Le Parc œuvre dans un cadre stratégique appelé « Charte européenne du tourisme durable » depuis 2013 et jusqu'en 2023.

Les principaux enjeux/objectifs identifiés en matière de développement touristique sont :

- Développer la fréquentation touristique et contribuer au développement économique du territoire tout en préservant l'environnement et le cadre de vie de ses habitants ;
- Sensibiliser et fédérer l'ensemble des acteurs autour de la prise en compte des principes de tourisme durable
- Promouvoir et mieux communiquer auprès du grand public les actions réalisées en matière de protection et de valorisation des ressources naturelles et du patrimoine ;

Comment :

Développant les sports de pleine nature

Poursuivant la qualification des acteurs

Mettant en place des séjours écotouristiques

Développant l'itinérance douce et favoriser le slow tourisme

Valorisant la destination Périgord-Limousin

Développement et promotion d'itinérances et d'infrastructures adaptées

Le Parc a souhaité créer une grande boucle faisant le tour du Parc et s'est appuyé sur les services techniques du Département de la Dordogne qui avaient déjà développé plusieurs produits de ce type dans le sud du département : ils ont ainsi assuré la réalisation technique, le Parc coordonnant le projet pour rassembler les partenaires (association de randonnées locales, propriétaires d'hébergements touristiques), et associer le Département de la Haute-Vienne puisque l'itinéraire s'étend sur l'ensemble du territoire du Parc.

Cette itinérance se nomme « La Grande Boucle, Vaque veir ! », et c'est 200 km pour 7 à 10 jours de marche ou 3 à 4 jours en VTT.

Grâce à la proximité des transports en commun (train, bus) et des voies vertes il est aussi possible de moduler son itinérance à souhait, ce qui fait un des points forts de cette Grande Boucle.

2019 : inauguration de la Grande Boucle au travers de randonnées encadrées organisées tout au long de l'année.

2020 : Mise en valeur de la Grande Boucle et de l'itinérance sur le Parc : La Grande boucle a été testée à VTT avec des familles et du grand public. 3 rendez-vous du Parc, en VTT à Assistance Électrique sur la Grande boucle.

2021 : Pour compléter cette reconnaissance d'un territoire engagé dans la mobilité douce, des boucles cyclo complémentaires au tracé de la Grande Boucle sont en cours de développement, afin à terme de relier les différentes parties du Parc à cet axe majeur d'itinérance.

Plusieurs opérations seront également conduites :

- 5 éco-compteurs seront installés sur la Grande boucle pour bénéficier d'outils de mesure de

la fréquentation, d'impacts sur les milieux

- Un projet de labellisation « Grand itinéraire VTT » est en cours, avec la Fédération française de cyclotourisme et les CDT 87 et 24. Cette labellisation ouvrira la voie à une reconnaissance nationale de l'itinéraire et à sa connexion avec les Grands Tours VTT proches (notamment celui de Charente). Le balisage VTT est prévu au printemps 2021
- Une réflexion avec les élus sur l'opportunité d'implantation d'aires de Bivouac sur les itinérances du Parc, en complément des infrastructures d'accueil existantes.

Qualification du réseau d'acteurs touristiques

La qualification des acteurs du territoire passe par l'accompagnement dans une démarche de progrès. Le Service tourisme accompagne depuis 2015 dans le cadre de la CETD les entreprises touristiques volontaires du territoire dans des démarches de progrès grâce à deux dispositifs :

- Marque Valeurs Parc : marque portée nationalement par la fédération des Parcs, uniquement accessibles aux hébergements touristiques répondant à des critères précis, dont le respect est vérifié lors d'un audit.
- Volet 2 Charte européenne du tourisme durable : sites de visites et hébergements touristiques ne répondant pas au cahier des charges de la Marque Valeurs Parc mais engagés en cohérence avec la stratégie de la Charte européenne du tourisme durable du Parc.

Ces deux types d'accompagnement ouvrent l'accès aux structures touristiques au Réseau tourisme durable du Parc et elles bénéficient ainsi d'une animation de groupe (formations, réunions thématiques, éductours, stages ...).

Détails sur les deux accompagnements :

1/ La « Marque Valeurs Parc » est une marque collective, déposée à l'Institut national de la Propriété Industrielle (INPI). Elle appartient au Ministère en charge de l'Environnement et du Développement Durable qui en délègue la gestion à chacun des Parcs naturels régionaux de France.

Une marque protégée :

une marque attribuée à des produits et des services

une reconnaissance via le logo "Produit du Parc", "Accueil du Parc", "Savoir-faire du Parc".

La « Marque Parc » est associée à trois valeurs fondamentales :

exprimer l'attachement au territoire

cultiver une forte dimension humaine

revendiquer le respect de l'environnement et contribuer au renforcement de sa richesse

2/ Volet 2 Charte européenne du tourisme durable : sites de visites et hébergements touristiques.

Le Parc soutient aussi les sites de visites et hébergements touristiques qui ne peuvent, par leur nature le plus souvent, pas prétendre au cahier des charges de la Marque Valeurs Parc. Des rencontres sur sites sont organisées pour les accompagner dans leurs démarches de progrès en lien avec les enjeux du Parc.

En plus des ces accompagnements portés par le Parc, d'autres qualifications sont menées en partenariat avec notamment les CDT : les qualifications « Accueil rando pédestre » et « Accueil rando Cyclo/VTT).

Le Parc, avec les comités départementaux du tourisme 24 et 87, accompagne les hébergements volontaires vers l'obtention du label « Accueil rando pédestre ». Ce label met en avant des prestations adaptées aux randonneurs (proximité d'un sentier, informations sur les itinéraires, local pour le matériel, pique-nique...) :

- Qualification « Accueil randonnée » depuis début 2019, avec le CDT 87 .
- Qualification des hébergements « Rando Etape Périgord » depuis 2020, avec le CDT 24.

Le PNR prévoit de poursuivre le travail de qualification des hébergeurs en lien avec les départements, et de doter les hébergeurs d'un « kit » Grande boucle du Parc.

Le label « Accueil rando Cyclo/VTT » sera également déployé les prochaines années.

Démarche Sports de nature Nouvelle-Aquitaine

Les activités de pleine nature sont développées par le Parc depuis plusieurs années, en lien avec la mission du Parc d'éducation à l'environnement. En effet, ce type d'activité peut avoir un impact sur le milieu naturel mais est plébiscité par les usagers. Le Parc a donc souhaité dès 2018 travailler sur ce sujet des sports de nature en y apportant une touche sensibilisation à l'environnement, de manière à ce que les activités de pleine nature soient des supports de pédagogie et de découverte active du territoire.

Dans ce cadre, plusieurs actions ont été menées. Se rapprocher des mouvements sportifs et fédéraux, développer des supports de sensibilisation sur le déploiement des sports de nature dans les Parcs, accompagner les encadrants.

Sur le Parc, les actions en faveur de sports de nature responsables sont :

La sensibilisation familles : Le Parc propose, pendant les périodes de vacances scolaires, des animations alternant pêche, balades en VTT à assistance électrique, ateliers de découverte de la nature... Il s'agit de la programmation « Le Parc en famille » : des activités en extérieur porteuses de messages de sensibilisation à l'environnement et au développement durable. Cette programmation est portée avec la mission Education à l'environnement et au développement durable du Parc.

Les animations se déroulent autour du plan d'eau de la Barde qui surplombe le siège du Parc, chez des partenaires qui ouvrent leurs portes, ou sur des sites équipés pour la découverte. Elles sont destinées à un public famille, payantes et sur inscription (groupes restreint à une dizaine de personnes) et sont organisées pendant les périodes de vacances scolaires.

Un projet a aussi été monté avec les centres sociaux du Parc pour des sensibilisations des habitants à la découverte de leur territoire en lien avec la mission Éducation à l'Environnement et au Développement Durable.

La coordination d'un réseau des Parcs de Nouvelle-Aquitaine : mise en commun et partage d'expériences, actions collectives, mutualisation d'outils et de compétences... Le PNR Périgord-Limousin coordonne ce réseau entre septembre 2020 et septembre 2021 avec l'accompagnement du Service des Sports de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Le développement d'itinérances et d'infrastructures adaptées (ex : Grande Boucle).

Démarche nationale «Destinations Parcs»

Dans le cadre du renouvellement du cadre stratégique «Tourisme, Loisirs et sports de nature», la Fédération des Parcs naturels régionaux s'est donnée comme ambition de faire émerger une Destination Parcs pour permettre aux Parcs naturels régionaux de générer de nouvelles ressources en élargissant leurs potentiels visiteurs et d'optimiser l'effet destination nationale sur chacun des Parcs.

Le positionnement "Utopie Rurale" de la Destination Parcs met en avant le côté humain et engagé des Parcs : les Parcs sont ces espaces d'avenir où l'on rencontre des hommes et des femmes, acteurs du changement et de la transition écologique, où l'on découvre les terroirs et la culture de nos régions au milieu d'une nature préservée et dans lesquels on peut prendre le temps de faire une pause et profiter de ce qui compte vraiment.

Si la dimension nature doit prendre toute sa place dans la contribution des offres ciblées, la dimension partage d'expériences s'appuyant sur les 4 marqueurs forts suivants constitue le positionnement différenciant des Parcs :

Un caractère local : Un PNR, des partenaires locaux engagés le plus possible 100% made in local.

Un caractère slow : Des activités accessibles sans voiture personnelle, de l'itinérance, une offre de restauration bio et/ou locale, des partenaires qui s'investissent pour limiter leur empreinte carbone.

Un caractère social: Vacances accessibles pour les personnes en situation de handicap, pour des publics variés à des prix attractifs et éthiques.

Un caractère design: Des offres qui donnent envie de près comme de loin. De la profondeur et de la qualité de l'information et du contenu partagé, que ce soit avant, pendant et après le séjour

Le Projet « Destination Parcs » vise à faire émerger une destination Parcs naturels régionaux à l'horizon 2022.

Les objectifs affichés sont les suivants :

- ❖ Faire des Parcs des destinations d'excellence
- ❖ Faire émerger une offre touristique et d'activités de loisirs et sportives de nature spécifique aux Parcs
- ❖ Développer la notoriété des Parcs et la mise en marché des acteurs locaux par une promotion responsable
- ❖ Développer les coopérations

15 Parcs pionniers collaborent à la création de la "Destination Parcs dont le PNR Périgord-Limousin qui sera candidat à l'expérimentation nationale d'une offre de séjour expérientiel dans les Parcs (courant 2021).

Réalisation d'outils de communication et de promotion numériques et papier

(application mobile Mon Parc, site web, réseaux sociaux, carte touristique, brochures et kakémonos thématiques, encarts promotionnels...)

Appli « MON PARC »

le Parc s'est positionné comme territoire test pour le développement d'une application mobile touristique et participative.

Touristique parce qu'elle met à disposition des visiteurs et habitants :

des informations géolocalisées pour découvrir le territoire : activités de loisirs et de sports nature respectueuses des valeurs du Parc, itinéraires de randonnées pour découvrir le territoire, lieux de visites,

des cartes des milieux naturels, des paysages...

des fiches sur la faune et la flore qui présentent les espèces emblématiques. Des informations insolites et des quizz permettant une découverte ludique de ce riche patrimoine.

l'offre des hébergements engagés dans des démarches de qualification, en particulier la Marque Valeurs Parc

les possibilités de consommer local grâce à la liste des marchés, des fêtes et lieux de vente liés à l'artisanat et aux métiers d'art, les producteurs de miel engagés dans la Marque Valeurs Parc.

le calendrier des animations du Parc et ses actualités,

Et participative car elle permet la création de communautés qui peuvent être sollicitées pour différents projets Parc (observatoires participatifs, actions collectives...).

Promotion papier

Il s'agit de créer, mettre à jour, imprimer et diffuser les brochures touristiques (Grande Boucle, Métiers d'arts, Carte touristiques, etc) via les partenaires (OT, CDT, mairies...), le site web du Parc et la participation à des salons.

Cette année le calendrier des animations ne sera pas imprimé mais la communication sera assurée via les plates-formes numériques (site web, appli, facebook) du Parc et des partenaires, ainsi que par les canaux de diffusion presse et médias. Cette communication numérique repose sur la saisie des évènements par les OT du territoire, le Parc n'étant qu'un relais de ces informations.

Les participants relèvent la difficulté d'accès au site internet du Parc, et certains problèmes de remontée de données. Un projet pour 2022-2024 sera la création d'un site dédié au volet découverte du territoire.

Participation à des opérations de promotion régionale, nationale ou étrangère. Salons, médias...

Il était prévu de promouvoir et commercialiser le séjour VTT Assistance électrique sur le Salon des Randonnées de Lyon en mars 2020 (sur le Stand du Conseil départemental de Dordogne) // Annulé cause Covid, cette action est reportée en 2022.

Le Parc travaille en partenariat étroit avec le CRT et les CDT pour cela. Il suit d'ailleurs à ce titre avec attention l'évolution du CDT 87 vers la SPL « Terres de Limousin ».

Communication locale :

Présence active sur les réseaux sociaux, les médias locaux.

Un contrat a aussi été mis en place avec une téléweb « Bien en Périgord » pour un an (un thème abordé/mois) et qui viendra aussi en Haute-Vienne.

Temps de questions/réponses

Demande de précision sur le volet communication/commercialisation Destination Parc et le support final choisi.

Un processus long : la Fédération des Parc est en cours de recrutement d'un porteur de projet (candidatures jusqu'au 19 février 2021). Chaque candidat propose un dossier de candidature (avec des propositions de marketing et communication, support...). Dans le processus de recrutement il y aura une première sélection de candidats qui auront quelques semaines pour préparer chacun un projet très concret. Puis sera sélectionné le lauréat.

Il faudra essayer de travailler sur la complémentarité des marques qui peuvent être proposées aux touristes et ne pas faire de superposition d'offres qui ne seraient pas complémentaires les unes aux autres (CRT, CDT, OT). Importance de la collaboration des structures pour une meilleure homogénéité et lisibilité.

Le site web du Parc.

La page concernant les structures touristiques d'hébergement serait à revoir. Un gros travail est à travailler pour une meilleure cohérence et un référencement optimal.

Remarques :

Est-ce vraiment nécessaire de distinguer les hébergements Marqués des autres ?

Comment valoriser les structures Valeurs Parc ?

Si on utilise les filtres sur le site web, on ne tombe sur aucun hébergement de la Haute-Vienne qui sont malgré tout visibles sans filtre. Problème de syndication à corriger.

Un nouveau label d'Ambassadeur du Territoire pour les acteurs du tourisme qui ne bénéficient pas de la Marque Valeurs Parc ? Pour afficher l'identité/appartenance Parc et promouvoir le Parc en tant qu'ambassadeur du territoire.

Le Parc précise que la difficulté de multiplier les chartes ou labels repose dans le temps de suivi et de contrôle demandé. En effet, une charte co-engage, même sur l'honneur, deux parties, ce qui nécessite du temps pour en assurer le respect, donc la crédibilité. Les 2 dispositifs que le Parc anime déjà permettent de mettre en avant tout type de structure touristique engagée avec le Parc, elles pourraient déjà être déployées plus largement.

L'application.

Encore en phase test et optimisation. Si des problèmes d'usage ou de cohérence sont soulevés, il est très important de le faire savoir aux chargées de mission de la communication Tourisme Durable afin de faire les modifications nécessaires.

Remarques :

Est-ce vraiment nécessaire de distinguer les hébergements Marqués des autres ?

Trop de clic : pas assez instinctif pour l'utilisateur.

Souvent on tombe sur des pages sans contenu.

ELLOHA.

Un participant décrit cet outil régional qui peut assurer un service de conciergerie, permettant ainsi de gérer son activité et d'être référencé. Il peut faciliter aussi la transversalité entre structures dans l'optique de séjours.

Création de Boucles sur le Parc.

La création de petites boucles, rattachées à la Grande Boucle est prévue pour 2021. Les associations peuvent faire des propositions de nouveaux itinéraires.

Organisation de la commission :

Le compte-rendu de la commission, un résumé de ce qui existe (Grande Boucle, programme d'animation) et de la connaissance du territoire seront communiqués aux délégués concernés.

Demande de création de groupes de travail.

Faire exister la destination Parc naturel :

Il faut penser un territoire plutôt que deux départements.

Améliorer la connaissance de nos outils (structures de communication externes, Site web et application), optimisation et communication.

Travailler davantage avec les médias.

Lister les idées/outils de communication (youtube, insta, presse...).

La communication passe aussi par les habitants et acteurs locaux du territoire.

Est-ce que travailler avec des youtubeurs serait envisageable afin de promouvoir le Parc et ce sur diverses thématiques (faune, flore, itinérance...) ?

Communication papier, l'existant.

Faire la distinction entre brochures touristiques et autres tirages du Parc.

Le budget est prévu pour des actions ponctuelles (ex : salons) et éditions touristiques (brochure Grande Boucle, Carte Touristique, promotion de l'application).

Présence sur éditions externes, publicité (supplément Sud-Ouest, Dordogne en Famille...).

Aujourd'hui, l'accent est surtout mis sur la communication numérique.

Contribution des Communes ou des professionnels à la conception et achat des outils de communication Parc?

Annnonce. Une réunion avec les hébergeurs est prévue le 9 mars 2021 à Dournazac. Est convié l'ensemble des hébergeurs du Parc. Toute structure intéressée peut y participer.

Levée de séance à 19h30.